

mensuel municipal d'information

Le bulletin *La Tronche*

n° 134 - janvier 2008



Belle et

2008

pratique

☺ numéros d'urgence :

Urgences médicales et paramédicales
24 h/24 h : composer le 15
Pompiers : composer le 18
Pharmacies (garde) : 04 76 63 42 55
Hôpital Michallon : 04 76 76 75 75
Centre antipoison : 04 76 76 56 46
Urgences pédiatriques : 04 76 76 55 01
Police municipale : 04 76 63 81 20
Police nationale : 04 76 42 05 03
EDF/GDF : 04 76 49 50 51
Dépannage gaz : 04 76 49 50 51
Dépannage électricité : 0 810 333 338
SAUR France : 0 810 402 402
n° urgence : 04 76 50 53 25
La Poste : 04 76 63 35 20
Bureau des cimetières : avenue du Grand-Sablon. Ouvert au public du lundi au samedi de 8h à 18h. Tél. : 04 76 44 84 44.

☺ permanences à la mairie

- **Elus** : les adjoints assurent des permanences. Renseignements à l'accueil de la mairie.
- **Avocat-conseil** : samedi 26 janvier de 9h à 12h à la mairie, sur rendez-vous au 04 76 63 77 05.
- **Architecte-conseil** : 1^{er} jeudi du mois, de 8h à 12h, au service urbanisme 97, Grande Rue. Sur rendez-vous au 04 76 63 77 42.
- **Conciliateur de justice** : jeudi 17 janvier à 15h sur rendez-vous au 04 76 63 77 05.
- **Pact de l'Isère** : renseignements au 04 76 63 77 06.
Infos : www.isere-info-logement.org
- **Energie** : conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie par l'agence locale de l'énergie. Rendez-vous au 04 76 00 19 09 ou au service environnement de la mairie : 04 76 63 77 43.
- **Permanence du député** : sur rendez-vous, auprès de la permanence parlementaire, tél. : 04 76 42 01 39.

☺ mairie

74, Grande Rue, 38700 La Tronche.
Tél. : 04 76 63 77 00. Fax : 04 76 51 32 68.
Mél : contact@ville-latronche.fr.
www.ville-latronche.fr
Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Service état civil ouvert en continu de 9h à 16h30 le vendredi.



VILLE DE LA TRONCHE

Directrice de la publication : Pascale Galliard
Rédactrice en chef : Elisabeth Mathieu
Maquette/réalisation : Ségolène Picard
Ont collaboré à ce numéro : Danielle Maurel, Caroline Meurs.

Corrections : Annabel Brot
Photos : ville de La Tronche, Laurent Frappat, François Henry
Impression : Itinéraire
Périodicité : mensuelle
Dépôt légal : n° ISSN 1249-4908.
Hôtel de ville, 74, Grande Rue 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 49.
Ce journal a été tiré à 4 000 exemplaires.

Si vous ne recevez pas régulièrement le journal municipal, contactez le service communication 04 76 63 77 49.
Prochaine parution le 4 février.

SOMMAIRE

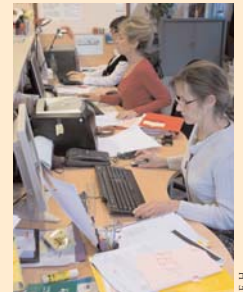
Conseil municipal p. 3

Rocade nord : contre le principe et le tracé du conseil général p. 4

DOSSIER

p. 5-6-7

Civil et accueillant...



L'entretien du lit des torrents p. 8

Chacun a son mot à dire p. 9

Concours de scrabble pour enfants

Premiers pas en chanson p. 10

Découverte musicale à la Récréative

Jean-Pierre Vinault a beaucoup donné à l'OMS p. 11

Départ de Jean-Pierre Vinault du bureau de l'OMS

Les spectacles Faïencerie et Passe-partout p. 12

à noter

☺ Permanence

Le conciliateur médiateur de justice tiendra sa permanence le jeudi 17 janvier. Sur rendez-vous au 04 76 63 77 05.

☺ Allo M. le maire

Le numéro vert 0 800 24 36 22 est suspendu à partir du 1^{er} janvier 2008 et jusqu'aux élections municipales.

☺ Logement salubre

Pour que chaque personne bénéficie d'un logement décent, la commune a mis en place, avec le Pact de l'Isère, un dispositif gratuit de pré-diagnostic, de médiation et/ou d'aide aux recherches de financement. Il permettra de faciliter les démarches des locataires et propriétaires en vue de remédier à l'indécence du logement. Si vous êtes dans l'une de ces situations contactez le CCAS au 04 76 63 77 06.

☺ Intoxication au monoxyde de carbone

Quel que soit le combustible utilisé, un appareil de chauffage mal entretenu ou fonctionnant dans une pièce insuffisamment ventilée peut être à l'origine d'un dégagement de monoxyde de carbone. Ce gaz toxique ne se sent pas et ne se voit pas. Le respirer provoque des maux de têtes, vertiges, nausées, vomissements, malaises et peut entraîner la mort. Voici les bons gestes pour éviter l'intoxication :

- faites entretenir votre chaudière par un professionnel qualifié
- ne bouchez pas les orifices de ventilation, même par temps froid
- veillez à ce que le conduit soit régulièrement ramoné
- n'utilisez les chauffages d'appoint qu'occasionnellement et dans des locaux ventilés.

☺ naissances

Lili Villard-Dollinger le 21/10, Carla Ngambula Nkazi le 30/10, Sanâ Chikhaoui le 28/11, Lilly Mathevet le 28/11, Mahé Anglade le 8/12.

☺ mariage

Marc Poncin et Cécilia Pascual le 27/10.

☺ décès

Alfredo Bottari le 3/12.

L'état civil est publié à la demande expresse des familles.



le maire et le conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux.

Conseil municipal du 19 novembre 2007

> Logement social : un nouvel outil

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune au nouveau dispositif départemental " Etoil.org ", application informatique permettant l'enregistrement, le traitement et l'observation de la demande de logement social. Cet outil sera le même pour les communes, les bailleurs sociaux et l'Etat, permettant un traitement égal de la demande. **Unanimité**

> Rocade nord : un nouveau débat

Le conseil municipal a émis plusieurs considérations sur la manière dont le conseil général conduit son projet de rocade nord. Le conseil confirme par ailleurs les termes de la deuxième saisine de la Commission Nationale du Débat Public, effectuée le 7 novembre dernier par les maires de La Tronche et Saint- Martin-le-Vinoux. La ville mandate enfin une société d'avocats pour défendre ses intérêts, et renouvelle sa demande d'un vrai travail collectif entre l'Etat, le conseil général, les communes et leurs intercommunalités, les autorités organisatrices de transports et les associations. **Unanimité**

> Compenser le surcoût foncier

Le conseil municipal approuve la convention financière entre la commune et la Société Dauphinoise de l'Habitat (SDH). Désignée pour réaliser les futurs logements des tranches 3 et 4 de la ZAC Grande Tronche, la SDH recevra, conformément à l'accord initial, une participation de la commune de 73 500 € pour la tranche 3 et 80 000 € pour la tranche 4. Cet apport de la commune permet de compenser la surcharge foncière liée à ces deux opérations de logement social. **Unanimité**

> Ecole et musique

Le conseil municipal approuve les termes de la convention fixant l'intervention de l'Association musicale de La Tronche dans les écoles élémentaires de la commune. Par ce partenariat, la ville affirme sa volonté de sensibiliser le plus grand nombre d'enfants tronchois à la musique, grâce un travail régulier effectué par un intervenant musical agréé par l'Education nationale. **Unanimité**

⇒ Prochain conseil municipal **lundi 28 janvier 2008 à 20h30.**



Des traditions de décembre aux vœux de janvier ...

Comme à l'accoutumée, décembre a été soigneusement vêtu de ses traditions et de ses beaux atours : l'illumination des rues et des balcons a donné le signal des fêtes, des sapins scintillants ont poussé ça et là en ville et en vitrines, le conseil municipal de décembre a pris acte, en l'hôtel de ville, du débat d'orientation budgétaire, les anciens se sont retrouvés avec valse, petits fours et grand plaisir autour de leur buffet dansant et les enfants ont probablement croisé plusieurs fois, émerveillés, les randonnées du Père Noël...

Toutes ces traditions réjouissent les familles réunies pour fêter l'irruption de l'an neuf et nous incitent à la solidarité envers ceux qui traversent des épreuves difficiles.

Et c'est déjà janvier ! Nous voilà tout disposés à souhaiter le meilleur à nos proches et, de proche en proche, aux amis du monde entier...

Que votre nouvelle année soit bienveillante, toute en santé et en bonheur !
" ... e se sian pas mai, qu'au mens siguen pas mens ! (1) "

Le maire

(1) souhait provençal : ... " et si nous ne sommes pas plus, qu'au moins nous ne soyons pas moins ! "

Arrêt sur image



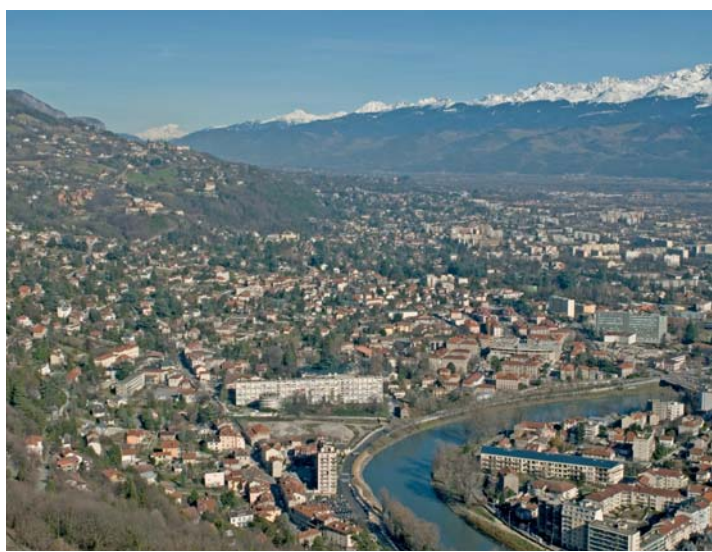
Inauguration de l'Institut des neurosciences



Le bâtiment qui accueille Grenoble Institut des neurosciences a été inauguré le 30 novembre dernier, en présence notamment du maire de La Tronche et de la première adjointe. Cet équipement vient compléter le pôle bio-médical de La Tronche. Dix équipes de recherche y travaillent pour comprendre le cerveau et mieux soigner les maladies neurodégénératives. Situé à proximité des berges de l'Isère, ce beau bâtiment fait lien avec la ville, confirmant le bien-fondé d'une valorisation de ce secteur.

Rocade nord : contre le principe et le tracé du conseil général

Particulièrement impactées par le projet de rocade nord du conseil général, les villes de Saint-Martin-le-Vinoux et de La Tronche réfutent le principe, la méthode et les contenus de ce projet et tiennent à le faire savoir.



Le maire de La Tronche et son homologue de Saint-Martin-le-Vinoux ont adressé début novembre une lettre ouverte au président du conseil général. Dans ce courrier, ils lui demandent de surseoir à toute décision et d'engager un vrai travail collectif, associant notamment l'Etat et les collectivités publiques, pour

chercher des solutions éprouvées et respectueuses de l'environnement aux problèmes de circulation. Les deux maires rappellent que les études de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (l'AURG) (1), enfin connues dans leur intégralité, attestent que la rocade serait d'emblée saturée et qu'elle induirait une augmentation des bouchons par un effet "d'appel de trafic" à la circulation automobile. Des conséquences tout à fait opposées aux objectifs du plan de déplacements urbains (PDU) et aux attentes des habitants questionnés à ce sujet en août 2007.

Devant l'accumulation d'incohérences dans la démarche du conseil général de

l'Isère, les élus ont saisi pour la deuxième fois la Commission nationale du débat public en lui demandant d'exprimer publiquement ces réserves.

A l'appui de cette saisine, le Conseil municipal de La Tronche a adopté à l'unanimité une délibération où il réitère son opposition au projet de rocade et à la méthode du conseil général, qui impose aux communes un projet incompatible avec leur propre développement inscrit notamment dans le Plan local d'urbanisme (PLU). Les élus demandent que soit mis en place un comité de pilotage à l'échelle de la région urbaine pour traiter en concertation de la question des déplacements et des solutions pour les améliorer.

Enfin, les maires des deux communes ont déposé un recours gracieux pour faire annuler l'arrêté du 28 septembre publié par le CGI (2). Ils réfutent tant le tracé et son incompatibilité avec l'urbanisme local que le principe même de rocade nord, décidé "sans concertation, ni étude d'impact sur l'environnement et la santé."

(1) Le conseil général a produit une version tronquée des études de l'AURG. Depuis la version intégrale a été rendue publique.

(2) Arrêté instaurant le périmètre d'étude "gelé" par le Conseil général de l'Isère.

Expression politique

A qui mieux mieux

Une frénésie de travaux semble avoir saisi nos élus de la majorité. Après le parvis de la mairie (près de 900 000 €) et l'aménagement de la rue Doyen Gosse (200 000 €) à quoi devons-nous nous attendre ? Il est vrai que nous nous approchons des échéances électorales et que, bien sûr, les travaux seront payés par la prochaine municipalité. Il était urgent, depuis des années, d'aménager et de sécuriser les sorties d'écoles et certains trottoirs. Pourquoi avoir attendu si longtemps ? Mais était-il urgent de multiplier les ralentisseurs (une dizaine dans la rue Doyen Gosse) ?

Le comble de cette rue est qu'à force de vouloir sécuriser,

cette voie, elle est devenue dangereuse car nombre de voitures endommagent leur bas de caisse sur le trottoir et des cyclistes ont fait la douloureuse expérience de chutes sur les ralentisseurs. Il était sans doute important de sécuriser la voie mais pas au point de faire de cette rue un véritable verrou et parfois un véritable danger pour les automobilistes. D'une voie passante, elle est devenue une voie embouteillée aux heures de pointe. Trop de sécurité engendre parfois l'insécurité.

Groupe " Vivons mieux ensemble "

Le groupe " Ecologie et Démocratie " n'a pas souhaité s'exprimer.



Civil et accueillant...



C'est un lieu clé de la mairie, on s'y rend fréquemment pour diverses démarches administratives. C'est un lieu de proximité et d'accueil. Et c'est en même temps un service méconnu des habitants. Pour l'ampleur de ses missions et des tâches qui s'y accomplissent chaque jour, le service de l'état-civil mérite bien une visite.

Centre névralgique de l'administration communale, le service état-civil de La Tronche tire sa particularité de la présence historique de l'hôpital sur le territoire communal. Une situation hors-norme.

Le transfert des hôpitaux grenoblois sur le site de La Tronche au début du XX^e siècle n'a été que le début d'un développement impressionnant qui marque en profondeur le visage et l'activité de la commune. Une nouvelle étape sera franchie avec l'ouverture, en mai prochain, de l'hôpital couple-enfant en cours de construction sur la partie haute du CHU. De nombreux bébés vont donc naître encore longtemps à La Tronche. De même, on meurt proportionnellement beaucoup plus ici qu'ailleurs, du fait encore de la présence de l'hôpital. Au total, en 2006, l'état-civil a établi 2025 actes de naissance, 187 de reconnaissance et 1770 actes de décès. Cette particularité fait de l'état-civil de la commune un des tout

premiers du département, sa vocation dépassant plus que largement les seuls habitants : 2 % de son activité concernant des résidents communaux. Une situation hors-norme, tout à fait unique pour une commune de cette taille ! Des milliers d'actes et de copies d'actes, des registres et des archives en conséquence, et bien évidemment des incidences budgétaires de taille. Alors que le service état-civil d'une ville de moins de 7000 habitants devrait se satisfaire de 2 à 3 agents, celui de La Tronche en compte 9 à 10. La ville s'efforce de faire reconnaître cet état de fait, et surtout d'en obtenir des compensations financières. Le maire a ainsi conduit une démarche dans ce sens auprès du ministère de l'Intérieur ...//...

Au-delà du seul état-civil, il s'agissait de tenir compte de la présence du CHU qui induit des charges spécifiques en matière d'urbanisme, de travaux, d'entretien de voirie. A ce jour, cette demande n'a pas obtenu de réponse satisfaisante. Seul le conseil général accorde une subvention annuelle de 20 000 €, au titre des actes délivrés pour des personnes du département n'habitant pas la commune. On est loin des 325 000 € de charges annuelles que représente ce service ! De la même manière, la commune peine à faire valoir auprès de ses voisins et autres partenaires qu'elle supporte des charges de centralité qui vont bien au-delà de sa vocation, sauf quand une situation de crise oblige à dépasser les frontières communales, comme ce fut le cas pour le quai Charpenay. On peut seulement prendre acte que l'idée intercommunale progresse et que la solidarité entre les communes devrait un jour trouver une solution à l'exceptionnelle situation tronchoise.

Numérisation, suite...

Depuis quelques années, la numérisation de documents, notamment d'archives, fait d'importants progrès. Répondant à une demande multiple, elle intéresse bien sûr les administrations et les citoyens dans leurs démarches officielles, mais aussi les groupes de recherche historique et les généalogistes. Appliquée aux actes d'état-civil, la numérisation répond à une attente de fiabilité, d'ergonomie et de sécurité. La ville en a fait le choix en 2006 et le chantier de plusieurs mois, commencé fin janvier 2007, a porté sur 183 000 documents. Une décision encore inhabituelle dans les communes moyennes, à cause notamment de son coût. Elle a en effet nécessité l'achat d'un logiciel spécifique, l'assistance d'une entreprise spécialisée, et la formation des agents à ce nouveau dispositif. La numérisation des documents existants a duré une semaine sur place, puis un travail de plusieurs mois a été réalisé dans les locaux de l'entreprise. Aujourd'hui, les actes d'état-civil font donc l'objet d'une double inscription : manuelle et numérique. Le bon vieux registre n'est pas mort, mais au quotidien, ce dispositif diminue les manipulations. Autres avantages du logiciel : la fiabilité technique, la sécurité juridique, le gain de temps. Ces dernières semaines, l'état-civil a dû fermer ses portes au public une 1/2 journée par semaine. Il s'agissait d'intégrer aux actes numérisés les mentions marginales (mariage, divorce, adoption, francisation d'un prénom...) reçues durant le traitement des registres, et de procéder à une mise à jour des années antérieures. Un travail de saisie méticuleux qui demande une grande attention et a mobilisé les agents de l'état-civil hors présence du public. Une personne a même été recrutée en renfort pour cette unique mission.



Chaque matin, un agent de l'état-civil se rend à la maternité de l'hôpital pour enregistrer les naissances.

en bref...

La bibliothèque le Verbe être accueille à sa façon les bébés

tronchois, en remettant aux parents un bon d'inscription ainsi qu'un livre de bienvenue aux futurs lecteurs. En 2007, une quinzaine de nouveaux-nés ont ainsi reçu " Il faut apprendre à dire non " - ouvrage signé Malika Doray et lui-même né à La Tronche. Ils ont par ailleurs été inscrits à la bibliothèque. Si certains parents fréquentaient déjà l'équipement, d'autres l'ont découvert à cette occasion.





Des surveillances depuis la veille, et éventuellement établir avec la maman la déclaration de naissance.

L'avis de...

Dominique Gaillac, comédien et formateur

Après avoir animé récemment une formation pour tous les agents de la ville chargés de l'accueil, dont ceux de l'état-civil, Dominique Gaillac pointe la difficulté de ce métier. *“ Les personnes ont un grand souci du service rendu, elles sont désireuses de répondre à la demande de l'utilisateur. Or parfois, c'est impossible, et c'est là que ça devient complexe. Savoir dire non, annoncer un délai, renvoyer vers un autre service, tout en maintenant la relation. Etre dans une écoute attentive, sans se laisser envahir émotionnellement. Gérer aussi parfois l'agressivité. C'est cette dimension de communication qui est au cœur du métier, par-delà les réponses techniques. Celles-là ne demandent qu'un apprentissage, alors que le sens du contact réclame une autre maîtrise, plus subtile, souvent non verbale. Se former, échanger avec ses collègues, c'est important pour travailler cette approche bienveillante. ”*

Françoise Branchet, sage-femme chef, maternité du CHU

L'ouverture de l'hôpital couple-enfant, tout proche de l'actuel pavillon Cannel, aura des incidences sur l'activité de l'état-civil de La Tronche. Pour Françoise Branchet, l'augmentation du nombre des naissances est un objectif clair et affirmé. *“ Alors que du fait des travaux nous sommes en baisse d'activité à environ 2000 naissances annuelles, le chiffre prévu après l'ouverture de l'hôpital couple-enfant est de 2500, mais s'il y en a 3000, nous prendrons avec enthousiasme ! Avec cet équipement tout neuf, nous gagnons en qualité technique, avec 42 unités mère-enfant au lieu de 31 et 80 % de chambres individuelles. Mais il y aura surtout des équipes très motivées par ce changement, plus généreuses que jamais ! ”*

Le service état-civil a plusieurs missions à son arc et

un large éventail de tâches quotidiennes : accueillir les administrés, répondre à leurs questions et les orienter ; répondre aux demandes de formalités administratives (carte d'identité, passeport, autorisation de sortie du territoire, inscription sur les listes électorales...) ; établir les actes et copies d'actes d'état-civil. Tous les agents sont polyvalents afin d'assurer le meilleur service à la population en toutes circonstances.

Les agents chargés d'établir les actes de naissance,

de reconnaissance et de décès, de fournir les copies d'acte sont officiers d'état-civil par délégation du maire, ce dernier étant le seul officier de droit, en tant que représentant de l'Etat. Avec six officiers produisant 40 000 actes et copies d'actes par an, l'état-civil de La Tronche est l'un des tout premiers du département.

L'organisation des élections fait aussi partie des missions du service état-civil.

Il a donc été fortement sollicité en 2007 et le sera à nouveau en 2008 pour les élections municipales et cantonales des 9 et 16 mars prochain. La préparation matérielle, la constitution et la mise en place des quatre bureaux de vote, la validation de la liste électorale, l'inscription des jeunes atteignant 18 ans la veille du scrutin ou entre les deux tours : les missions ne manquent pas. S'y ajoutent la présence des agents le jour du scrutin, la tenue des procès-verbaux et une grande vigilance de tous les instants.



La numérisation des registres d'état-civil a duré plusieurs mois, elle apportera sécurité juridique et meilleure ergonomie au quotidien.



L'entretien du lit des torrents

Les torrents peuvent se transformer en véritable furie. Afin de préserver les habitations environnantes lors d'une crue torrentielle, la ville a entrepris d'importants travaux de réfection et d'amélioration.



course et les fosses de dissipation calment son bouillonnement. Les débris et matériaux sont récupérés sur la plage de dépôt, créée à la confluence du Charmeyran et du Gorget. Une autre phase de travaux aura lieu en 2008 sur la Ruine. Les aménagements permettront de faire face à la crue centennale des torrents.

Trois torrents traversent La Tronche : le Charmeyran et ses deux affluents le Gorget et la Ruine. Ils dévalent les pentes du Mont Rachais pour se jeter dans l'Isère. En cas de fortes pluies, leur débit augmente, ils charrient des matériaux, ce qui peut entraîner une crue. Pour éviter cela, la ville de la Tronche avec le soutien technique du service de restauration des terrains de montagne (RTM) a engagé une campagne de réfection des ouvrages existants et de création de nouveaux aménagements dans le but de modérer la vitesse de descente de l'eau et de protéger les habitations environnantes d'une crue torrentielle. Début août, une première phase d'abatage des arbres bordant le lit a été entreprise. Les travaux ont ensuite débuté en amont de la confluence du Charmeyran et du Gorget. En cas de débit important, l'évacuation de l'eau est désormais facilitée grâce aux épis de recentrage, aux seuils et aux fosses de dissipation. Ceci en respectant l'équilibre naturel : l'eau dévale la pente à grande vitesse, les épis permettent de contrôler sa direction, les seuils freinent l'eau dans sa

Riverains : responsables !

Les riverains doivent entretenir régulièrement les berges bordant leur propriété : élagage de la végétation qui pourrait faire obstacle à l'écoulement des eaux, évacuation des flottants éventuels. Dans le doute, les services techniques de la commune sont à votre disposition pour vous conseiller au 04 76 63 77 21

Arrêt sur image ➔ Inauguration Carmel



Le projet immobilier du Carmel sort enfin de terre. C'est en présence de Jean-Yves Clément, l'architecte et Jacques Chiron, le président de Grenoble Habitat que le maire a posé la première pierre de l'édifice le 23 novembre. Les 112 logements de la résidence Eden Park devraient voir le jour fin 2008.

Le bon geste !

Le chauffage

Le chauffage représente la plus grande part de la consommation d'énergie dans l'habitat.

Voici quelques conseils pour réduire votre facture :

- Optez pour un chauffage à base d'énergie renouvelable (bois, solaire etc..) ou des systèmes individuels fonctionnant au gaz naturel, qui reste la moins polluante des énergies fossiles.

- Vérifiez régulièrement vos appareils de chauffage (chaudière, chauffe eau, cheminée, poêle). Vous économiserez de l'énergie et augmenterez leur longévité.

- Installez un système de programmation (thermostats d'ambiance, robinets thermostatiques, sondes extérieures) permettant de maintenir la température dans chaque pièce en fonction de son utilisation et de la température extérieure. Vous économiserez de 10 % à 25 % par rapport à un chauffage non régulé.

- Adaptez la température de la pièce à son usage : 20 ° pour le séjour, 18° dans les chambres (16° la nuit). Chaque degré supplémentaire augmente la consommation de 7 à 11 % selon l'isolation de l'habitation.

- Pensez à baisser le chauffage quand vous aérez une pièce, quand vous sortez et dans les pièces orientées vers le soleil.

Chacun a son mot à dire

A la rentrée scolaire, avec la collaboration des écoles élémentaires Coteau et Carronnerie, le club de scrabble Grenoble-La Tronche a testé les élèves en orthographe. Le but ? Les faire participer au concours des écoles qu'organise leur fédération.

Quarante élèves ont passé le test avec brio. Douze d'entre eux ont répondu présent pour la seconde étape : être aidé un soir par semaine en vue du concours des écoles qui a lieu fin janvier. Au programme : entraînement au duplicate, une variante du scrabble. C'est une version où l'on joue en simultané avec un même tirage dans un temps défini. Une fois le mot posé, l'arbitre vérifie le nombre de point et valide la grille du joueur.

Marie Thérèse Zion et Gérard Carry, membres de l'association, entraînent les enfants. Chaque mardi de 16h45 à 19h, ils accueillent les futurs champions à l'espace Doyen Gosse, dans une salle aménagée pour la section adulte. " C'est très pratique, car tout le matériel est sur place. " Le scrabble est un jeu très complet : " Les enfants développent leurs connaissances en grammaire,



orthographe et calcul tout en s'amusant. "

Le concours des écoles, version locale, aura lieu le 26 janvier à la salle de la Pallud à La Tronche. Leurs concurrents seront Grenoble, Veurey et Noyarey. " Les enfants qui ont satisfait au premier test sont invités à venir jouer. " S'ensuivra certainement la finale régionale à Annecy puis le championnat de France à Vichy.

Renseignements et inscriptions :
04 76 77 38 48 ou 06 08 21 48 37.

Arrêt sur image ➔ Animation de Noël



Le mardi 18 décembre, Noël avant l'heure place de l'Eglise !

Le comité des fêtes offrait des boissons chaudes, les marrons chauds parfumaient l'atmosphère et réchauffaient grands et petits. La maison des lutins accueillait les petits pour des lectures de contes de Noël... quant au clown il a amusé enfants et parents par ses jongleries et tours de passe passe ! Chose promise chose due, le père Noël et ses lutins sont arrivés sur le toit de la maison familiale hospitalière pour rendre visite aux Tronchois, bien méritants d'avoir attendu malgré le froid ! Les lutins ont distribué papillotes et clémentines aux enfants sages, et ils étaient nombreux...

En bref...

Carnaval

Le mardi 5 février, les déguisements de carnaval seront de sortie ! Cette année, le cirque est à l'honneur. Deux défilés sont organisés. Rendez-vous à 16h45 aux écoles Coteau et Carronnerie. Les cortèges se réuniront à Brise des Neiges pour brûler le bonhomme carnaval vers 17h30. Le comité des fêtes proposera des boissons chaudes. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Chantier jeune

Le relais attend les dossiers de candidature pour un chantier jeune durant les vacances de février. Conditions : fournir une lettre de motivation, le numéro de sécurité sociale et détenir la carte top club.

Rens. : 04 76 63 28 23.

Aider à réussir

Le service éducation recherche des personnes bénévoles pour aider les élèves en difficulté dans leur apprentissage. Ce soutien se déroule dans les écoles élémentaires de la commune. Rens. : 04 76 63 77 42.

Square Pont Prouiller

Les travaux de réalisation d'un espace paysager au pied de la bibliothèque et des immeubles Les Guillemets et Flandrin ont débuté. Une jardinière, des gradins, une petite place et des cheminements piétons agrémenteront cet espace public.

Durée estimée des travaux : 5 mois. Coût pour le budget municipal : 331 000 €

Nouvelle piste cyclable

Un cheminement pour les deux-roues est en cours de réalisation par les services de la Métro, quai Yermoloff. A terme, cette piste rejoindra les aménagements cycles du quai Charpenay. Durée estimée des travaux : 3 mois.

Parc du Rachais :

Le chantier commencé en novembre est actuellement interrompu pour des compléments d'études. Rappelons qu'il s'agit de réaliser dans ce parc privé, géré par la Société anonyme immobilière d'économie mixte, un parking souterrain d'une trentaine de places. Sur la terrasse de cet équipement, les aménagements sportifs et de loisir ont été repensés en concertation avec les habitants. Durée des travaux : 5 à 6 mois.

Portrait

De l'énergie pour le tennis de table



Djamel Debousse est le nouveau président du club de tennis de table intercommunal, le TTTMG. Quand il quitte l'habit sportif et associatif, il dirige une entreprise de 10 salariés, installée dans le nord Isère. Son activité est peu ordinaire, et le place sur la scène internationale, puisque sa société fabrique et commercialise des fourneaux pour les grands cuisiniers. Dans la région, en France et bien au-delà, il fournit aux "grandes toques" cet instrument complexe qu'on appelle un "piano". "Mon travail, c'est un peu inventer pour un chef d'orchestre l'un de ses principaux instruments de musique".

Engagé à fond dans sa vie professionnelle, il a pourtant offert ses services au club et y met la même énergie. Le TTTMG, qui vient de traverser une période agitée et a besoin de se refaire une santé, a sans doute trouvé l'homme de la situation, à la fois réaliste et enthousiaste, décidé à mener humainement une phase d'assainissement financier. "Les bons résultats et le nombre de licenciés sont d'importants points pour la suite." Lui-même pratiquant depuis l'âge de 12 ans, il est depuis peu champion départemental par équipes. Un président tonique, mais aussi "un homme entier, précise l'un de ses proches, et quelqu'un de simple".

Premiers pas en chanson

L'association musicale de La Tronche intervient dans les écoles dans le cadre de son partenariat avec la ville. Depuis novembre, elle a mis en place un nouveau dispositif. Une fois par semaine, une séance de découverte musicale a lieu durant la garderie périscolaire.

Il est 16h30. L'effervescence a gagné la salle de musique de l'école le Coteau. Une vingtaine d'enfants attend la venue de Bela Pari, le nouvel intervenant musical "Il arrive !" Un homme avec une feutrine noire et un accordéon sur le dos entre en scène. Il pose ses instruments et installe les enfants en cercle. Il sort une guitare qui ressemble un peu à un luth. "Ce n'est pas une guitare, mais un tamboura, un instrument hongrois, précise-t-il". Effectivement, son accent rappelle celui des pays de l'Est, dont il est originaire. Le rythme est donné et une fois les paroles rappelées, les enfants reprennent tous en cœur la chanson de "l'escargot" :

*Qui va de ville en ville
Comme vont les manants
Sortant de sa coquille
Quand il fait mauvais temps ?*

*Qui aime la pluie, aime le vent
Et n'est pas méchant ?
Qui aime la pluie, aime le vent
Vent, vent ?*

Les filles sont emballées par le rythme de la chanson et se mettent à danser. "Maintenant vous allez reproduire le rythme que je fais avec les mains." Chacun leur tour, les enfants mémorisent et reproduisent la cadence. D'abord avec les mains puis avec un tambourin. La compétition s'installe. Une erreur et c'est l'élimination.

Un nouvel accord sonne sur le tamboura : "Les lavandières". Premier décryptage de la chanson. Bela Pari interroge les enfants : "De quoi parle la chanson ? Quelle est la différence entre ses deux couplets ?" Les voix résonnent de nouveau. Bela propose de danser maintenant, mais il est déjà 18 h et les parents attendent. "Le temps passe trop vite." "A la semaine prochaine les enfants."

Inscriptions à la découverte musicale : à l'association musicale de La Tronche, 16 rue La Fontaine.

Tarifs : Le coût de la séance est le même que celui de la garderie périscolaire, calculée en fonction du quotient familial
Ecole Coteau : le lundi de 16h30 à 18h
Ecole Carronnerie : le jeudi de 16h30 à 18h.
(Justificatif du quotient familial à fournir).

Arrêt sur image



La Grande Vacance



Vendredi 29 novembre, à la Faiënerie, Philippe Vauchel auteur et interprète de la Grande vacance a touché le public avec humour (noir parfois !) et tendresse. Paumé, hirsute il a " remis la mort au centre de nos vies "... et c'était drôle !

Jean-Pierre Vinault a beaucoup donné à l'OMS

Après tant d'années à donner de son temps, Jean-Pierre Vinault veut en prendre pour lui. Il quitte l'OMS après presque dix ans de bons et loyaux services.

Jean-Pierre Vinault a consacré trente années de sa vie au bénévolat. C'est un investissement personnel qu'il ne regrette pas, même si aujourd'hui, il veut prendre un peu plus de temps pour lui. Après avoir été trésorier du FCTM, le club de football, il entre en 1998 en tant que trésorier à l'office municipal des sports (OMS) de La Tronche. " J'avais participé à la montée pédestre en 1996 et j'ai ensuite voulu voir l'envers du décor. "

En plus d'organiser des manifestations sportives, l'OMS soutient les clubs avec une aide logistique et humaine : on a souvent vu Jean-Pierre Vinault faire le service derrière une buvette, et toujours avec le sourire !

Etre bénévole prend du temps : " Il m'est arrivé de travailler jusqu'à quarante-cinq heures par semaine en plus de mon emploi. " Depuis quelques mois, il prépare la montée des trois communes, un travail de longue haleine : " Je suis en pleine

recherche de sponsors pour la montée 2008. Même si je quitte le club en janvier, je resterai pour finir ce que j'ai entrepris, je ne peux pas laisser mon travail inachevé. " Jean-Pierre Vinault ne nous abandonnera pas totalement. Habitant La Tronche, il risque fort de se montrer encore au cours d'une manifestation sportive.



Inscriptions des participants à la Prise de la Bastille.

en bref...

- 🕒 **Sorties raquettes**
 - les mardis de 12h30 à 18h avec la gymnastique volontaire propose. Rens. au 04 38 37 03 00 ou 04 76 04 70 26.
 - les dimanches avec Montagne amitié soleil. Inscriptions le mercredi de 18h à 19h au gymnase Doyen Gosse ou au 04 76 26 05 83.

- 🕒 **Tour du monde**

Un an après son tour du monde en vélo, Christophe Vuillod projettera un film racontant son aventure et sa découverte des musiques traditionnelles **le mercredi 9 janvier à 20h à la salle de la Pallud.**

agenda janvier

- 🕒 **Samedi 12 janvier à 11h45**

Présentation des vœux aux associations et aux tronchois à la mairie.
- 🕒 **Lundi 28 janvier à 20h30**

Conseil municipal, vote des budgets prévisionnels. A la mairie.

le Verbe être
bibliothèque municipale

> Infos lecteurs

A partir de janvier, chaque lecteur pourra emprunter 7 documents (livres, livre cd ou revues).

> Le temps des p'tits loups Mercredi 9 janvier

16h30 pour les moins de trois ans (mais les grands sont les bienvenus) et 17h pour les plus grands.

> Club de lecture

Réunion le **jeudi 17 janvier à 17h** autour des littératures baltes, finlandaises et danoises.

> Découverte de l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie



Exposition : du 18 janvier au 27 février

L'association Amitiés pays baltes présentera des photographies, des textes littéraires, des dessins

et des objets de ces 3 petits pays situés le long de la mer baltique. Avec une indépendance retrouvée dans les années 1990, ils ont chacun une identité et une langue.

Conférence : mardi 22 janvier à 18h

Sur la route de l'ambre, ou Charavines sur Baltique.

Rencontre : vendredi 1^{er} février à 18h

Rencontre autour du carnet de croquis de Nicolas Boldych " Un hiver à Tallin ".

> Artistes amateurs

L'exposition des artistes amateurs tronchois revient en avril 2008. Le thème de cette année est " Couleur planète ".

Une œuvre de chaque artiste inscrit sera exposée à la bibliothèque le Verbe être. Infos et règlement disponibles à la bibliothèque. Rens. : 04 76 03 27 74.

spectacles du mois

Passé-partout saison 07-08

Réservez dès maintenant pour le mois de février !

LES FOURBERIES DE SCAPIN

Vendredi 1^{er} février, 20h30 à MC2.
Tarif 10 €.

BOLILOC

Vendredi 1^{er} février, 20h à la Rampe.
Tarif 10 €.

LE CUL DE JUDAS

Mardi 5 février à 20h30 au Centre Jean-Jacques Rousseau.
Tarif adulte 9 €, enfant 6 €.

LE TRAITEMENT OU " COMMENT ILS ONT MANGÉ ANNE "

Mardi 5 février, 20h30 à l'Heure Bleue.
Tarif adulte 9 €, enfant 6 €.

ANDROMAQUE

Jeudi 7 février, 19h30 à MC2.
Tarif 10 €.

BEETHOVEN :

LES 11 PREMIERS QUATUORS

Vendredi 8 février, 20h30 à MC2.
Tarif adulte 12 €.

Renseignements et réservations auprès du service culturel 04 76 63 77 49.
En savoir + www.ville-latronche.fr

Prochainement à la Faïencerie

Intrigues : Don Quichotte

lundi 14 janvier, 20h30
tarif unique : 5 €

La Cuvée grenobloise

samedi 19 janvier, 20h
Soirée de présentation de la compilation Cuvée grenobloise 2008.
www.dynamusic.net

Concert de l'orchestre d'harmonie de Meylan

mardi 22 janvier, 20h30
entrée libre.

Roussel : cap sur le théâtre

vendredi 25 janvier, 20 h 30 à la Faïencerie

Impressions d'Afrique

Locus Solus plateforme

Excentrique et décalé par rapport à la littérature de son temps, Raymond Roussel est mort en 1933, bien plus méconnu qu'aujourd'hui. La compagnie Locus Solus aimerait qu'il devienne carrément familier. Elle s'y emploie énergiquement avec ces " Impressions d'Afrique " où elle projette son amour d'un théâtre à la fois simple et envoûtant. Le roman de Roussel raconte des histoires, beaucoup d'histoires. Il conte un naufrage, parle de passagers prisonniers : pour survivre il leur faudra, faire leur numéro, étonner le roi



despote qui tient leur vie entre ses mains. Illusion, pouvoir, théâtre dans le récit... " Impressions d'Afrique " contient plus

que le programme annoncé.

C'est un texte étrange cousu de plusieurs fils, celui de la satire du colonialisme, celui de la rencontre avec l'autre. La mise en scène prend le parti d'un théâtre d'images foisonnantes, d'un dévoilement des mécanismes de l'illusion.

Comme un touriste, le spectateur découvre une Afrique de carton-pâte, une jungle mythologique où le langage et le jeu des trois comédiens tracent un chemin.

Sur un air de oud...

mardi 29 janvier, 20 h 30 à la Faïencerie

Hussein Al-Bechari

Dans le cadre de la saison les Musiques Nomades

D'octobre à mai, les 38^e rugissants proposent de vibrer au son des " musiques nomades " dans toute l'agglomération. Populaires ou savantes, venues du monde entier, elle ont souvent traversé les siècles. Exemple à la Faïencerie, avec le concert exceptionnel donné par le poète et chanteur Hussein Al-Bechari. Cet artiste égyptien vit à Assouan, et trouve ses racines dans la tradition des bêcharis, nomades et chameliers venus d'un très lointain et très ancien royaume noir de Nubie. Hussein Al-Bechari chante ses poèmes en s'accompagnant notamment de la lyre tamburah, un instrument



qui remonte aux pharaons. Quand il troque la lyre nubienne pour l'oud arabe, son chant reste empreint de douceur africaine. Une musique métissée, entre tradition africaine et islam, qui démontre la capacité de l'art à dépasser les origines sans jamais les oublier.

Hussein Al-Bechari, chant, oud et tamburah.

Mohamed Abou Zayed, tabla et duf.

Infos pratiques

plein tarif : 12 €

tarif réduit : 9 €

Rens. : service culturel 04 76 63 77 49.

www.la-faiencerie.fr